

Rencontres Franco-Chinoises du Droit et de la Justice

中法法律与司法交流周



Journée d'ouverture
开幕日

« Droit civil : réformes en cours
et perspectives »

"民法:聚焦当下改革及前景"

Pékin - Sofitel Wanda - 20 juin 2017
北京万达索菲特大饭店 - 2017年6月20日



Avec le soutien de
l'Ambassade de France en Chine
法国驻华大使馆对此次活动给与支持



Le Code Civil français occupe une place d'autant plus importante dans l'histoire juridique internationale qu'il est toujours en vigueur 200 ans après sa naissance. Cette vitalité est bien sûr due aux efforts conjugués des législateurs, des juges et des universitaires de la France contemporaine ainsi qu'aux réformes menées dans différents domaines. Parmi ces réformes, celle de 2016 sur le droit des obligations et le droit des contrats est particulièrement remarquable puisqu'elle revoit le plus grand nombre d'éléments du Code depuis son adoption. Ce droit des obligations modernisé contribue à renforcer l'attrait du droit français sur le plan international. Du point de vue du droit comparé, cette démarche pourra nous servir d'exemple et de référence.

Les échanges franco-chinois en matière de droit civil ne datent pas d'hier : diverses traductions et présentations du droit civil français ont eu un impact considérable sur le développement du droit civil en Chine.

Récemment, plusieurs colloques ont été consacrés aux réformes françaises du droit des sûretés et du droit des contrats. En 2016, au cours de l'élaboration des recommandations sur la loi sur les contrats du Code civil chinois, notre groupe de travail de la loi sur les contrats de la China Civil Law Society a procédé à des recherches sur le droit français des obligations et s'en est bien inspiré.

Aujourd'hui, les juristes chinois en droit civil sont pleinement engagés dans la rédaction du Code civil. Le futur Code civil chinois aux caractéristiques chinoises répondra aux enjeux chinois avec l'intelligence des Chinois. Nos homologues français ont affirmé à plusieurs reprises la valeur et l'importance des expériences et de la sagesse du droit civil chinois. C'est aussi le principal objectif et la signification de ce séminaire sur le droit civil : approfondir la compréhension du système juridique de l'autre et s'inspirer mutuellement à travers ces échanges.

WANG Liming,
Vice-Président de l'Université Renmin

C'est pour moi un immense plaisir d'avoir l'opportunité de me rendre en Chine à l'occasion de ces *Rencontres Franco-Chinoises du Droit et de la Justice*, espace de coopération juridique bilatérale initié par l'ambassade de France en Chine et ayant vocation à rassembler les principaux acteurs du droit et du monde judiciaire français et chinois.

En effet, l'international est au cœur de l'action de la Fondation pour le droit continental que j'ai l'honneur de diriger depuis 2016.

Organisme privé reconnu d'intérêt général lancé par le Ministre français de la justice en 2006 et issu d'un partenariat entre les pouvoirs publics, les professions juridiques et de grandes entreprises internationales, la Fondation pour le droit continental entend diffuser dans le monde la culture juridique française et mettre en avant les atouts du droit continental.

La France et la Chine s'inscrivent dans une tradition de droit continental et ont progressivement mis en place une coopération juridique importante impliquant de nombreux acteurs institutionnels. La Fondation pour le droit continental a ainsi développé depuis sa création un partenariat avec la Chine sur des sujets majeurs tels que le droit de l'environnement ou encore le droit civil.

C'est dans cet esprit qu'une délégation d'acteurs français du droit composée de représentants du ministère de la justice, de notaires, d'avocats et de professeurs d'université se rend à Pékin et Shanghai du 19 au 23 juin pour rencontrer leurs homologues et échanger sur la codification du droit civil chinois ainsi que les réformes touchant le droit civil français.

Je suis convaincue que pendant ces travaux nous ferons non seulement progresser la compréhension que nous avons de nos cadres juridiques respectifs mais que nous aurons également, et surtout, l'opportunité, face aux interrogations que nous pouvons partager, d'envisager ensemble les réponses qui peuvent être apportées afin de dessiner un droit civil adapté au monde moderne.

Laure BÉLANGER,
Directrice Générale de la Fondation pour le droit continental.

Programme

Lieu : Hôtel Sofitel Wanda

93 Jianguo Road Tower C, Wanda Plaza, Chaoyang District, Beijing

08h15 - 08h55 : Enregistrement des participants (7^{ème} étage)

09h00 - 09h15 : Allocutions d'ouverture (Salle Concorde)

Pr. WANG Liming, vice-président de l'Université Renmin
Laure BÉLANGER, *Directrice Générale de la Fondation pour le droit Continental*

09h15 - 10h30 : La codification du droit civil chinois

Président de séance et modération : Pr. SHI Jiayou, *professeur en Droit à l'Université Renmin, directeur du Centre de recherches sur les systèmes juridiques des pays francophones, Université Renmin*

Interventions : Pr. WANG Liming, *vice-président de l'Université Renmin*
Pr. LI Yongjun, *Univ. de Science politique et du Droit de Chine*
Pr. XIE Hongfei, *Académie Chinoise des Sciences Sociales*

Questions/Réponses avec le public

Commentaire : Pr. Charles GIJSBERS, *Université de Rouen*

10h30 : Pause-café

11h00 - 12h15 : L'actualité du droit civil français

Président de séance et modération : Pr. Michel GRIMALDI, *président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental*

Interventions : « Méthodologie de la réforme civile en France »

Florence HERMITE, *cheffe du Bureau du droit des Obligations, Direction des Affaires Civiles et du Sceau (DACS), Ministère de la Justice*

« La réforme du droit des obligations »

Me Pierre LAFONT, *avocat, président de la Commission Texte du Conseil national des barreaux*

« La réforme du divorce »

Me Antoine DESMIERS DE LIGOUYER, *notaire, Président du Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai*

Questions/Réponses avec le public

Commentaire : Pr. SHI Jiayou, *professeur en Droit à l'Université Renmin, directeur du Centre de recherches sur les systèmes juridiques des pays francophones, Université Renmin*

12h30 : Déjeuner

- Salle Madeleine (7^{ème} étage)
- Restaurant VIC (6^{ème} étage)

13h45 - 15h15 : Ateliers thématiques

Atelier 1 Salle Concorde

La responsabilité civile

Animation: Pr. Charles GIJSBERS, *Université de Rouen*

Quelle réforme pour la responsabilité civile en France ?

Florence HERMITE, *cheffe du Bureau du droit des obligations, DACS, Ministère de la Justice*

Régime de la responsabilité civile en Chine

Pr. HOU Guoyue, *Université des sciences politiques et de droit du Sud-Ouest*

Panorama du contentieux de la responsabilité civile en Chine

Me SUN Weihong, *avocat, Commission sur le droit de la responsabilité civile du barreau de Pékin*

Atelier 2 Salle Faubourg

La propriété privée

Animation Pr. ZHOU Youjun, *vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université Beihang*

Le transfert de la propriété immobilière en France

Me Tiffany ATTIA, Me Jean-Philippe FRUCHON, *Conseil supérieur du notariat*

La protection de la propriété privée en Chine

Pr. LIU Jia'an, *China University of Political Science and Law*

La protection des droits de propriété intellectuelle : un regard croisé franco-chinois

Pr. FENG Shujie, *Université Tsinghua*

Atelier 3 Salle Vendôme

Carrières juridiques, France-Chine, retours d'expériences

Animation : Me Claude LE GAONACH-BRET, *Association franco-chinoise de droit économique.*

Pr. Michel GRIMALDI, *président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental*

WANG Liqiang, *secrétaire général de l'Association des études françaises*

Frank WU, *consultant juridique, Deheng Law Offices*

Me Alban RENAUD, *avocat au barreau de Paris, cabinet ADAMAS*

15h15 : Pause-café

15h45 - 17h15 : Ateliers thématiques

Atelier 4 Salle Concorde Droit civil et globalisation : quelles évolutions pour les professions juridiques ?

Animation: Me WANG Zhengzhi,
*Commission pour les affaires
étrangères de la All Chinese
Lawyers Association*

Me WU Chen, *Commission sur le
droit civil du barreau de Pékin*

ZHOU Zhiyang, *Présidente de
l'Association des Notaires de
Pékin*

Me Jérôme CAURO, *notaire,
Chambre des notaires de Paris*

Me Anne VAUCHER, *Commission
des Affaires Européennes et
Internationales du Conseil
national des barreaux*

Me Franck DESEVEDAVY, *avocat
au barreau de Paris, cabinet
ASIALANS*

Atelier 5 Salle Faubourg Les successions

Animation: Pr. Michel
GRIMALDI, *président du
Conseil scientifique de la
Fondation pour le droit
continental.*

Le régime des successions en France

Me Olivier VIX, *notaire*

**Panorama de questions
pratiques sur le droit
successoral en France**
Mélanie BESSAUD,
Ministère de la Justice

Régime de successions en Chine

QI Jingkai, *Association
des Notaires de Pékin*

Panorama du contentieux successoral en Chine

Me LI Jun, *avocate,
Barreau de Pékin*

Atelier 6 Salle Vendôme La procédure civile

Co-Animation :

Me Paul RANJARD,
*avocat, Cabinet
Wanhuida*

Me HAO Wei,
*avocat, Zhonglun
W&D Law Firm*

M. LIU Hui, *juge,
Cour Supérieure
de Pékin*

Présentation des intervenants



Laure BÉLANGER, directrice générale de la *Fondation pour le droit continental*

Magistrate et docteure en droit, Laure Bélanger a exercé des fonctions de juge dans le domaine pénal et civil ; elle a également travaillé auprès du Ministère de la Justice au sein de la Direction des Affaires civiles et du Sceau. Elle est depuis 2016 directrice générale de la *Fondation pour le droit continental*.



WANG Liming, vice-président de l'Université Renmin

Wang Liming est membre et organisateur du Groupe d'évaluation du Droit du Comité en charge des diplômes universitaires relevant du Conseil des Affaires de l'Etat, directeur adjoint du Comité d'orientation de l'enseignement en droit dans les établissements supérieurs du ministère de l'Education, vice-président de la China Law Society, Président de la China Civil Law Society, vice-président de la Law Education Research Association de la China Law Society. Il a également participé à la rédaction, à la délibération et à la révision des lois chinoises civiles ou commerciales importantes depuis le début de la politique de réforme et d'ouverture.

17h25 - 17h45 : Synthèse et clôture (Salle Concorde)

Synthèse : Pr. Marie GORÉ, *Université Paris II–Panthéon Assas*
Pr. XIE Hongfei, *Académie Chinoise des Sciences Sociales*

Clôture : Pr. LI Yongjun, *Univ. de Science politique et du Droit de Chine*
Anthony Manwaring, *conseiller juridique de l'Ambassade de France*



XIE Hongfei, chercheur , Académie Chinoise des Sciences Sociales

Docteur en droit et chercheur, Xie Hongfei est directeur du bureau d'études de droit civil de l'Institut des études juridiques et directeur de thèse de l'Institut des masters, au sein de l'Académie Chinoise des Sciences Sociales. Vice-président de la China Civil Law Society, il a également été nommé parmi les « Dix jeunes juristes exceptionnels » désignés par la China Law Society lors de la 8ème édition de cette sélection.



LI Yongjun, Université de Science politique et du Droit de Chine

Li Yongjun est vice-directeur de la faculté des droits civils, commerciaux et économiques de l'Université de Science politique et du Droit de Chine, chef du bureau de la pédagogie du droit civil de la faculté, professeur, docteur en droit civil et commercial, directeur de thèse, vice-président de la *China Civil Law Society*, vice-président et secrétaire général de la *Chinese society of behavioral law*.



Charles GIJSBERS, professeur d'Université, Université de Rouen

Docteur en droit, diplômé de l'Université Paris II – Panthéon Assas, Charles Gijbbers est professeur à l'Université de Rouen. Il est également administrateur du Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai.

Michel GRIMALDI, professeur d'Université, Président du Conseil scientifique de la *Fondation pour le droit continental*

Professeur de droit privé à l'Université Panthéon-Assas, président d'honneur de l'Association Henri Capitant des amis de la culture juridique française, Michel Grimaldi est également, depuis 2008, président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental. Il a participé à de nombreux travaux en lien avec la Chine notamment en qualité de Membre du Conseil d'administration du Centre sino-français de formation et d'échanges juridiques et notariaux à Shanghai.



Florence HERMITE, cheffe du Bureau du droit des obligations, Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Magistrate, Florence Hermite a exercé les fonctions de juge en région parisienne et à Nantes avant de rejoindre en 2014 le Ministère de la Justice où elle a été nommée cheffe du Bureau du droit des obligations en février 2017. Elle assure à ce titre la représentation de la France au sein de diverses organisations internationales.

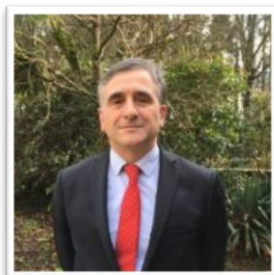


Pierre LAFONT, avocat et membre du Conseil national des barreaux

Pierre Lafont est avocat au barreau de Montpellier et président de la Commission Texte du Conseil national des barreaux. Également membre du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE), il est corapporteur du Rapport sur l'État de la France en 2017.

Antoine DESMIERS DE LIGOUYER, notaire et président du Centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridiques à Shanghai

Notaire depuis 25 ans en Bretagne, Antoine Desmiers De Ligouyer a été membre puis président de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil Supérieur du Notariat (CAEI) de 2012 à 2016. Il s'est rendu à plusieurs reprises en Chine notamment pour évoquer les relations entre *le notaire et le couple* dans le cadre d'un colloque organisé à Shanghai en 2016.



SHI Jiayou, directeur du Centre de recherches sur les systèmes juridiques des pays francophones

Shi Jiayou est professeur agrégé à la Faculté de Droit de l'Université Renmin, directeur du Centre de recherche sur les systèmes juridiques des pays francophones et vice-doyen du Collège international. Titulaire d'un doctorat en droit de l'Université Paris I et d'un doctorat en droit commercial de l'Université Renmin, il est également professeur invité et co-directeur de thèse à l'Université Paris II – Panthéon Assas, à l'Université d'Auvergne, à l'Université de Toulouse et à l'Université de Perpignan.

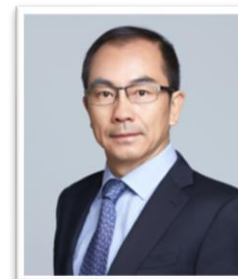


HOU Guoyue, professeur d'Université, Université des sciences politiques et de droit du Sud-Ouest.

Hou Guoyue est professeur et directeur de thèse à la Faculté de droit civil et commercial de l'Université des sciences politiques et de droit du Sud-Ouest de la Chine. Il est aussi chercheur à la Base de recherches sur les règlements juridiques de transaction du marché de Chongqing, membre de la *Chinese society of health law*, et occupe les fonctions d'arbitre, de conseiller et d'avocat au sein de plusieurs établissements d'arbitrage et de contrôle juridique.

SUN Weihong, avocat, chef adjoint de la Commission sur le droit de la responsabilité civile du barreau de Pékin

Avocat, diplômé de la *China University of Political Science and Law*, Sun Weihong travaille au sein du cabinet d'avocat *Shanggong Law Firm*. Il est également chef adjoint de la Commission sur le droit de la responsabilité civile du Barreau de Pékin. Enfin, spécialisé en droit ferroviaire, Sun Weihong fournit une expertise juridique au Bureau national des chemins de fer.



LIU Jia'an, professeur d'Université, China University of Political Science and Law

Liu Jia'an est directeur de l'Institut des études de droit civil de la faculté des droits civils, commerciaux et économiques de la *China University of Political Science and Law*. Docteur en droit civil et commercial, professeur, directeur de thèse, il est également membre permanent et secrétaire général de la *China Civil Law Society*.



Tiffany ATTIA, notaire et membre du Conseil supérieur du notariat

Tiffany Attia est notaire associée à Vitry-sur-Seine depuis 2011. Titulaire d'un master en droit fiscal approfondi de l'Université de Paris-Dauphine en 2008, elle a créé des liens importants avec la communauté chinoise. En 2016, elle a notamment organisé dans ses locaux un vernissage de peintres et de sculpteurs chinois.



FENG Shujie, professeur d'Université, Université Tsinghua

Diplômé de l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle, Feng Shujie est professeur de droit à l'Université Tsinghua depuis 2007. Il est également consultant-expert au Bureau chinois de la propriété intellectuelle et de la Cour populaire suprême.

Jean-Philippe FRUCHON, notaire et membre du Conseil supérieur du notariat

Jean-Philippe Fruchon est notaire à Châteauroux et membre de la Chambre des Notaires de l'Indre. Il a exercé des fonctions à la fois au sein de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Cher et de l'Indre (président), du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Bourges (président) et du Conseil supérieur du notariat.



Claude LE GAONACH-BRET, avocate honoraire et Première Vice-Présidente de l'Association franco-chinoise de droit économique

Avocate honoraire, référente locale du barreau de Paris, Claude Le Gaonach-Bret, a notamment participé à la création, en 1986, du bureau du cabinet DS Avocats à Pékin en 1986 et accompagné son développement à Shanghai et Canton.



ZHOU Youjun, membre de la China Civil Law Society

Docteur en droit, ZHOU Youjun est professeur, vice-doyen de la Faculté de droit de l'Université Beihang, ainsi que membre de la China Civil Law Society.



WANG Liqiang, secrétaire général de l'Association des études françaises

Professeur d'Université, chercheur, docteur en droit et consultant dans divers cabinets en France et en Chine, Wang Liqiang a exercé pendant dix ans la fonction de secrétaire scientifique auprès du président de la *Chinese Academy of Social Sciences*, chargé des recherches internationales.



Frank WU, consultant juridique, Deheng Law Offices

Docteur en droit, diplômé de l'Université d'Aix-Marseille, Frank Wu a travaillé au sein de divers cabinets d'avocats à Londres et Aix-en-Provence. Il est membre de l'Institut de Recherche Europe-Asie de l'Université d'Aix-Marseille. Depuis 2015, de retour à Pékin, il exerce au sein du cabinet DeHeng Law Offices et de l'International Commercial Mediation Center for Belt & Road Initiative.

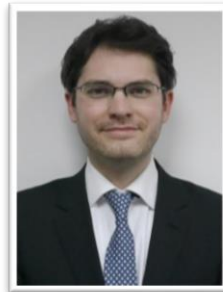


WU Chen, avocat, chef de la Commission sur le droit civil du barreau de Pékin

Wu Chen est diplômé de la Chinese Academy of Social Sciences. Il exerce désormais en tant qu'avocat au sein du cabinet Jia Guan à Pékin, et chef de la Commission sur le droit civil du Barreau de Pékin. Il est également membre de la Commission nationale sur le droit civil et directeur de l'Association Chine-Europe.

Alban RENAUD, avocat au barreau de Paris, cabinet ADAMAS

Diplômé en droit des affaires de l'Université Robert Schuman de Strasbourg, et de la Kyushu University au Japon, Alban Renaud a exercé les fonctions d'avocat au barreau des Hauts-de-Seine puis de Paris. Il travaille désormais au sein du cabinet ADAMAS dont il a participé à l'implantation en Chine et supervise les bureaux à Pékin et Shanghai.



ZHOU Zhiyang, notaire, présidente de l'Association des Notaires de Pékin

Docteure en droit, ZHOU Zhiyang est aujourd'hui directrice du cabinet notarial Chang'an à Pékin. Elle est également vice-présidente de l'Association nationale des notaires, membre de la Commission de communication notariale, présidente de l'Association des notaires pékinois, professeure associée à l'Université de droit et de sciences politiques et directrice d'études en master, membre de la *Legal Instruments Research Society* de la China Law Society.



WANG Zhengzhi, avocat, chef adjoint de la Commission pour les affaires étrangères de l'ACLA

Diplômé en droit de l'université du Temple, Wang Zhengzhi est avocat au sein du cabinet Gao Wen. Il est également membre de la Commission chinoise d'arbitrages économiques et commerciaux. Il est spécialiste du droit de la propriété intellectuelle et a participé à l'élaboration de projets de lois locaux et nationaux.



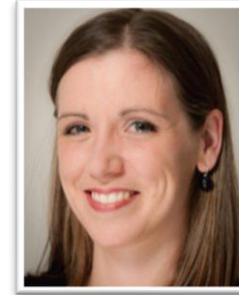
Jérôme CAURO, notaire, Chambre des notaires de Paris

Notaire à Paris depuis plus de 25 ans, Jérôme Cauro a notamment exercé les fonctions de Vice-président de la Chambre des notaires de Paris. Délégué général à l'action internationale de la Chambre des notaires de Paris, il veille à la promotion du droit continental et du projet du Grand Paris auprès des institutions et investisseurs étrangers.



Anne VAUCHER, avocate, membre de la Commission des Affaires Européennes et Internationales du Conseil national des barreaux

Avocate spécialisée en droit fiscal et droit privé international, Anne Vaucher est également membre de la Commission des Affaires Européennes et Internationales du Conseil National des Barreaux. Elle a exercé dans de nombreux cabinets prestigieux et a notamment présidé la Commission des Droits de l'Homme du Barreau des Hauts-de-Seine.



Mélanie BESSAUD, magistrate, Direction des Affaires Civiles et du Sceau

Diplômée de l'Université Paris II – Panthéon Assas, magistrate, Mélanie Bessaud a exercé des fonctions de juge civil en matière de construction puis de propriété intellectuelle, avant de devenir juge d'instance en charge notamment du service des tutelles. Elle exerce désormais au sein du Ministère de la Justice, au Bureau du droit des personnes et de la famille.

Franck DESEVEDAVY, avocat au barreau de Paris, cabinet ASIALLANS

Ancien élève de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Langue's O – Département Chine), Franck Desevedavy est avocat en Asie depuis 1995, fondateur du réseau Asiallans et également arbitre auprès de différents centres d'arbitrage et de la Chambre de commerce et d'industrie à Paris.



Qi Jingkai, notaire, Association des Notaires de Pékin

Qi Jingkai travaille depuis 1987 au cabinet notarial Orient à Pékin (ancien Notariat du district Dongcheng). Il est actuellement directeur de ce cabinet et chercheur au Centre de droit notarial de l'Université de droit et de sciences politiques, avec plusieurs publications académiques dans des revues de haut niveau.



Olivier VIX, notaire

Notaire depuis 2001 en Alsace, Olivier VIX a été membre de la Commission des affaires européennes et internationales du Conseil supérieur du notariat de 2012 à 2016 et est actuellement membre de la cellule fiscalité internationale au Centre de recherche, d'information et de documentation notariales de Lyon. Il a également été rapporteur au 6^{ème} Colloque des Notariats de la Méditerranée à Tanger.



LI Jun, avocate, cheffe adjoint de la Commission sur le droit des successions du barreau de Pékin

Spécialiste du droit du mariage et de la famille, Li Jun est avocate et cheffe adjointe de la Commission sur le droit des successions du Barreau de Pékin. Elle a notamment plaidé devant la Cour suprême, participé à l'élaboration des Principes généraux du Code civil, de la loi contre les violences domestiques, et défendu des familles de victimes du vol Malaysia Airlines MH370.



Paul RANJARD, avocat

Avocat basé en Chine depuis 1997, Paul Ranjard est le représentant en Chine de l'Union des Fabricants (*Unifab*) pour la protection de la propriété intellectuelle. Depuis l'année 2000, année de la création de la Chambre de Commerce Européenne, il participe au groupe de travail sur le droit de la propriété intellectuelle. Il a contribué aux

travaux de divers programmes de coopération créés entre l'UE et la Chine (IPR 1, IPR 2, IP Key) Il exerce son activité, en qualité de « *of counsel* », dans le cadre du cabinet Wanhuida, conseil en propriété intellectuelle et cabinet d'avocats.

HAO Wei, avocat, Zhonglun W&D Law Firm

Hao Wei est titulaire d'un master en droit civil et commercial de l'université de droit et de sciences politiques et d'un master en droit commercial international de l'Université d'Aberdeen en Angleterre. Il a exercé des fonctions de juge civil entre 1993 et 2001, date à laquelle il devient avocat. Il est aujourd'hui associé senior du Cabinet Zhonglun Wende, directeur de la commission de procès et d'arbitrage du Cabinet, membre de la Commission sur la liquidation du barreau de Pékin et membre de la Commission de règlement des différends du barreau du district Chaoyang de Pékin.



LIU Hui, juge, Cour Supérieure de Pékin

M. LIU est juge de la chambre civile de la Cour Supérieure de Pékin. Diplômé d'un master en droit de la China University of Political Science and Law, Liu Hui est spécialisé en droit civil comparé. Il a une grande expérience sur la théorie et la méthodologie du droit civil.

Marie GORÉ, professeure d'Université, Université Paris II–Panthéon Assas

Docteure en droit, agrégée de droit privé, Marie Goré enseigne le droit comparé et le droit international privé à l'Université Paris II–Panthéon Assas. Elle est notamment responsable du Master de recherche *Culture juridique française et européenne* qui accueille chaque année des étudiants chinois dans le cadre du programme *Droit en Europe*.



Anthony MANWARING, conseiller juridique à l'Ambassade de France

Magistrat, Anthony Manwaring a exercé les fonctions de substitut du procureur de la République de 2003 à 2009 avant de rejoindre l'Ecole Nationale de la Magistrature en tant que sous-directeur et chef du département international. Depuis 2016, il est conseiller juridique et magistrat de liaison au sein de l'Ambassade de France à Pékin.

Partenaires



Avec le soutien de l'Ambassade de France en Chine



Notes
